

Communiqué de presse

Berne, le 20 mai 2026

AVS 2030: une vraie réforme ne peut pas se faire sur le dos des indépendants et des PME

Le Conseil fédéral a ouvert aujourd'hui la consultation sur la réforme AVS 2030. L'Union suisse des arts et métiers usam examinera le projet en détail et prendra position dans le cadre de la procédure de consultation. Une chose est toutefois déjà claire: une révision qui repose principalement sur de nouvelles recettes, sans réforme structurelle du système, ne permettra pas de stabiliser durablement l'AVS.

L'AVS est un pilier central de la prévoyance vieillesse suisse. Sa pérennité doit être garantie. Mais elle ne peut pas l'être en alourdissant encore les charges qui pèsent sur les indépendants, les PME et la population active. Or, plusieurs mesures mises en consultation vont précisément dans cette direction : hausse des cotisations des indépendants, assujettissement partiel de certains dividendes, cotisations sur les indemnités journalières maladie et accident. Sous couvert de combler des lacunes, le projet élargit surtout l'assiette des prélèvements là où l'activité économique est déjà fortement sollicitée.

Pour l'usam, cette approche est problématique. Les indépendants et les PME ne constituent pas une réserve de financement dans laquelle l'État peut puiser chaque fois que l'AVS présente un déficit. Ils créent des emplois, forment des apprentis, prennent des risques entrepreneuriaux et supportent déjà une charge administrative importante. Leur imposer de nouvelles charges, directes ou indirectes, revient à renchérir le travail, à affaiblir l'entrepreneuriat et à compliquer encore la gestion des entreprises.

Le projet évite en revanche le cœur du problème: l'évolution démographique et l'allongement de la durée de perception des rentes. Tant que cette réalité n'est pas traitée, l'AVS devra régulièrement revenir chercher de nouvelles recettes auprès des actifs, des entreprises et des contribuables. Ce n'est pas une stratégie de stabilisation durable, mais une fuite en avant.

L'usam soutient une AVS forte. Mais une AVS forte ne peut pas être financée par une hausse continue des prélèvements sur le travail et l'activité entrepreneuriale. Elle doit reposer sur des finances équilibrées, des règles simples et une répartition équitable des efforts entre générations. AVS 2030 doit être une véritable réforme structurelle, pas un paquet de prélèvements supplémentaires concentré sur les indépendants, les PME et les actifs.

L'usam participera activement à la consultation et défendra une ligne claire: garantir l'AVS, oui; affaiblir les PME et renchérir encore le travail, non.

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.